

> LIVRE

«Banques qui pillent»: indécrotables requins de la finance

Délégué CGSP à l'administration des Finances de Mons, Marco Van Hees, auteur du fameux «Didier Reynders, l'homme qui parle à l'oreille des riches» et d'une étude sur les intérêts notionnels, vient de publier un nouveau livre aux Editions ADEN: «Banques qui pillent, banques qui pleurent – Enquête sur les profits et crises des banques belges».

Syndicats: Banques qui pillent qui?

Marco Van Hees: Lors de la crise financière, on a beaucoup attiré l'attention sur les petits actionnaires, et c'est vrai qu'ils ont été lésés. Mais les banques s'enrichissent aussi aux dépens de trois autres acteurs. Premièrement leurs clients. Les banques ont développé des techniques commerciales pas très éthiques pour faire des profits aux dépens des clients. Deuxièmement le personnel des banques à qui on impose ces techniques et que l'on exploite. Avant on considérait qu'employé de banque était un statut privilégié. Traditionnellement bien payé. Mais les choses ont changé. Aujourd'hui on a liquidé beaucoup d'emplois et les conditions de travail se sont fort détériorées. Troisièmement l'Etat. Les banques ont développé toutes sortes de techniques pour s'enrichir et éluder l'impôt.

Syndicats: Mais c'est de l'ingénierie fiscale ou de la fraude?

Les deux. Il y a ce que j'appellerais de la «fraude légale», comme le recours aux intérêts notionnels. Et des mécanismes frauduleux développés pour échapper à l'impôt. Je pense ici aux grandes affaires de fraude épinglées par la Commission parlementaire sur la fraude fiscale comme la QFIE ou l'affaire KBlux. Mais il y a aussi eu dans le

passé la fraude à l'ONSS de BBL qui a duré 20 ans. Chaque fois les banques ont été impliquées comme complices de la fraude.

Syndicats: Revenons sur les intérêts notionnels. Vous avez dit dans Le Soir qu'il faut les supprimer. Pourquoi?

Le système des intérêts notionnels a été inventé pour remplacer les déductions fiscales réservées aux centres de coordination. Les banques en étaient exclues. Aujourd'hui elles en sont les principales utilisatrices. Elles empochent des centaines de millions d'euros. On n'a jamais fait le début d'une démonstration que les intérêts notionnels ont servi à créer de l'emploi. Au contraire, j'ai pris un échantillon des grandes sociétés qui en bénéficient et j'ai constaté chez elles une baisse de l'emploi.

Syndicats: On trouve dans votre livre sur les banques un chapitre consacré aux pensions. Quel est le rapport?

C'est que les banques profitent de ce que j'appelle la privatisation des pensions à travers les systèmes par capitalisation. On a déforcé la pension légale au profit des 2^e et 3^e piliers qui servent à financer les banques et les assurances et coûtent en fin de compte plus cher que la pension par répartition puisque les banques et assurances prélèvent leur commission. Les pensionnés et l'Etat sont perdants.

Syndicats: On voit bien le sens de la seconde partie «banques qui pleurent». Compte tenu du pillage décrit en première partie, les banques ne méritaient pas d'être sauvées?

Elles ne le méritaient pas mais il fallait le faire... Ce que je veux dire dans cette deuxième partie, c'est que dans le passé on a laissé les banques faire n'importe quoi et que l'on continue à les laisser faire après les avoir sauvées sans rien leur imposer.

Syndicats: Banques qui pillent, banques qui pleurent et qui recommencent à piller?

C'est cela. Elles recommencent à piller, par exemple en profitant de la baisse des taux directeurs de la banque centrale Européenne de 4,5 à 1% mais sans répercuter cette baisse sur le client alors qu'elles étaient supposées aider à la relance par le crédit. Au lieu de cela, elles ont baissé les taux offerts aux clients pour leur épargne, augmenté les taux pour les crédits, et empoché la différence entre le taux de la BCE et les taux proposés aux clients. Un responsable de Fortis a reconnu qu'après la crise, la marge bénéficiaire avait doublé...

Syndicats: Vous plaidez pour une banque publique et vous dites qu'on a raté une occasion avec Fortis. Une telle banque publique soumise aux mécanismes du marché n'agirait-elle pas de la même façon?

Elle risquerait de faire la même chose si on se contente d'apporter des capitaux publics. Mais il faut penser la banque publique comme un service public bancaire intermédiaire financier au service du public. C'est ce qu'a fait la Nouvelle Zélande avec sa «Kiwibank». Et



sans aller chercher si loin, la CGER a été banque publique pendant 133 ans.
Recueilli par Nicolas ERRANTE

«Banques qui pillent, banques qui pleurent» de Marco Van Hees est édité par ADEN. 304 pp. 20 euros en librairie ou directement chez ADEN via leur site Internet: www.aden.be

Quelle banque est la moins chère pour vous?

Combien vous coûte votre argent? Sur un compte à vue, votre argent coûte en effet plus qu'il ne rapporte. Mais on peut faire son marché: en fonction de vos comportements d'utilisateurs, Test-Achats vous permet de définir quelle banque est la moins chère pour vous, grâce à un tableau comparatif du prix d'un compte courant.

Vous utilisez le PC-Banking? Le Phone Banking? Vous déposez vos virements directement à la banque? Vous faites des retraits au guichet plutôt qu'à l'appareil automatique? De combien de cartes bancaires disposez-vous? Toutes les réponses à ces questions ont une influence sur le coût du service bancaire. Vos domiciliations, le nombre d'opérations réalisées, tout cela détermine votre profil de «consommateur bancaire», et dès lors des conséquences... sur votre compte. Alors, quelle banque est la moins chère? Ou mieux, quelle banque est la moins chère

pour vous?

Test-Achats vous propose de le découvrir, en répondant à un questionnaire simple. Les réponses sont immédiatement traitées et génèrent une évaluation des coûts que les principales banques belges vous factureraient. Notons que ce comparatif ne concerne que le compte courant, et non les autres services proposés par les établissements. Autre précision, et non des moindres: toutes vos réponses sont immédiatement effacées après l'obtention des résultats, et l'opération est totalement anonyme.

Un exemple de résultats. L'on découvre ainsi, par exemple, qu'une personne, âgée d'une trentaine d'années, disposant d'une carte bancaire et d'une carte de crédit, qui réalise la plupart de ses paiements par carte, et qui répartit ses opérations entre «appareil automatique» et «PC banking» a tout intérêt à se diriger vers la Deutsche Bank ou la banque d'épargne Argenta, pour y ouvrir un compte courant. Les frais sont nuls. Les locomotives comme Dexia, ING, BNP-Paribas présentent un coût annuel variant de 50 à 56 euros. La banque la plus chère serait Ethias, où avoir un compte courant coûte 106€ par an. Le tableau comparatif reprend également les différents taux débiteurs et créditeurs proposés dans ces banques.

Changer de banque: quelques conseils

Test-Achats vous indique aussi, une fois ces résultats obtenus, la

procédure à suivre pour changer de banque sans prendre de risque financier. Voici cinq conseils simples pour éviter les mauvaises surprises.

1. Attendez avant de clôturer l'ancien compte. Inutile de se précipiter, le mieux étant de conserver les deux comptes jusqu'à ce que tous les services fonctionnent (par exemple jusqu'à ce que vous ayez reçu votre nouvelle carte de crédit).

2. Prévenez votre employeur bien à temps, afin d'être certain que votre salaire soit acheminé au bon endroit.

3. Prévenez vos autres débiteurs/ crédeurs potentiels Le paiement du loyer, des factures de téléphone, d'électricité, de gaz ou autres font souvent l'objet d'ordres permanents. Le remboursement de soins de santé, les allocations familiales, les allocations de

chômage, les pensions sont aussi directement versées en compte. Veillez donc à transmettre votre nouveau numéro de compte aux organismes concernés.

4. Videz votre carte Proton avant de la restituer. Et, le cas échéant, remboursez également le montant de votre découvert avant de clôturer votre compte.

5. Effectuez de préférence le changement en fin d'année Si la facturation des frais est annuelle, vous avez intérêt à clôturer votre compte en fin d'année. Si vous le clôturez en cours de période de facturation, n'hésitez pas à réclamer le remboursement du prorata des services non utilisés.

Faites le test!

http://www.test-achats.be/interactief/bankaccount/fr_external/banki.aspx